

# Val&Vous

#11

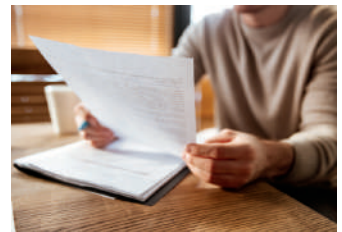
Juin 2026



**P. 03**

## À LA UNE

Un nouveau Conseil d'administration pour accompagner la vie des locataires



**P. 05**

## REGARDS CROISÉS

Les chargées d'attributions



**P. 11**

## BD

Une aventure de  
Valérie Devy // Kids friendly

# Édito



MADAME, MONSIEUR, CHER.E.S LOCATAIRES,

C'est avec engagement et détermination que je deviens Président de Valdevy, votre bailleur public, fort de près de 17 000 logements. Avec les Vice-Présidentes et Vice-Présidents, le bureau et le Conseil d'administration, dont les représentants de locataires, nous ouvrons ce nouveau mandat.

Parce que le logement social n'est pas un logement de seconde zone. C'est un bien commun, un acquis social. À l'heure où certains voudraient empêcher nos villes de construire du logement social, nous assumons le combat : défendre le logement public, c'est défendre le droit d'habiter dignement, le droit à la ville.

Cette ambition commence dans votre quotidien. Avec un plan d'investissement de 500 millions d'euros, nous rénovons notre patrimoine pour améliorer votre cadre de vie et alléger vos factures d'énergie. Avec une proximité renforcée dans vos résidences — gardiens, agents d'accueil, équipes de terrain — nous voulons un bailleur qui écoute, qui répond, qui agit.

Parce que personne ne doit rester au bord du chemin, nous renforçons l'accompagnement social : paiements échelonnés, lien avec les CCAS. Nous lancerons bientôt

un fonds de solidarité pour les locataires en difficulté, notamment face aux régularisations de charges.

**Défendre, améliorer, accompagner : voilà notre feuille de route. Nous la mènerons avec vous, car quand les locataires et leurs amicales sont forts, le logement public l'est aussi.**

Antonin Cois, Président de Valdevy

La direction et les équipes de Valdevy remercient Carine Delahaie, pour son engagement tout au long de son mandat de 1<sup>ère</sup> Présidente de notre Office.



## Sommaire

03. À la une

04. En bref

04. Le saviez-vous ?

05. Regards croisés

06. Près de chez-vous

08. Prenez-soin de vous !

08. C'est l'affaire de tous

09. Pensez-y !

09. Agenda

09. Contacts

10. La parole à vos représentants

11. Jeu concours

# À la une



## Un nouveau Conseil d'administration pour accompagner la vie des locataires

**Suite aux récentes élections, de nouveaux administrateurs ont été désignés pour représenter et accompagner les décisions importantes qui concernent votre logement, votre cadre de vie et les projets de notre patrimoine.**

Le Conseil d'administration participe pleinement à la construction du projet de Valdevy : proposer des logements de qualité, améliorer durablement le patrimoine et accompagner les habitants au quotidien. Dans un contexte où les enjeux du logement social évoluent constamment (rénovation énergétique, maîtrise des charges ou encore adaptation des résidences aux besoins des locataires) le rôle du Conseil d'administration est plus important que jamais.

**Mais concrètement, qu'est-ce qu'un Conseil d'administration ?**

Le Conseil d'administration est l'instance qui définit les grandes orientations de l'office. Il prend

des décisions importantes sur de nombreux sujets du quotidien : entretien et rénovation des résidences, construction de nouveaux logements, qualité de service, maîtrise des charges, sécurité, budget ou encore projets d'amélioration du cadre de vie.

Autour de la table se réunissent différents représentants : élus locaux, représentants de l'office, personnalités qualifiées, associations d'insertion et représentants des locataires. Cette diversité permet de croiser les regards et de prendre des décisions au plus près des besoins des habitants.

Les représentants des locataires ont un rôle particulièrement important : ils portent la voix des résidents et participent activement aux échanges et aux décisions. Leur présence permet de faire remonter les attentes, les préoccupations et les idées des habitants afin d'améliorer la qualité de vie dans les résidences.

Le nouveau Conseil d'administration vient donc poursuivre une mission essentielle : faire vivre un logement social humain, accessible et de qualité, tout en préparant les projets de demain pour l'ensemble des locataires de Valdevy.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux administrateurs élus et remercions l'ensemble des membres engagés pour leur implication au service des locataires et du territoire.

Valdevy poursuivra ses actions aux côtés de ses partenaires pour faire du logement un véritable levier de protection et de reconstruction.

# En bref



## Le chèque énergie

Le chèque énergie est une aide de l'État destinée à aider les ménages. Vous pouvez l'utiliser pour régler vos factures d'électricité et de gaz, ou bien votre régularisation de charges !

Celui-ci est envoyé par l'Etat directement à votre domicile. Afin de l'utiliser pour régler votre régularisation de charge, il vous suffit d'indiquer votre nom, prénom et intitulé de compte bancaire au dos, et de le remettre à Valdevy. Le montant du chèque vous permettra de régler tout ou partie de votre régularisation de charges !

Si vous n'avez pas reçu votre chèque, vérifiez votre éligibilité et faites votre demande en ligne sur <https://chequeenergie.gouv.fr/>



Un flyer explicatif vous a été distribué et est également consultable sur [valdevy.fr](http://valdevy.fr) !



## Le saviez-vous ?

### Faire une demande de logement social ou de mutation

**Demande de logement social :** pour obtenir un logement pour la première fois. La demande se fait sur le site national [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

**Demande de mutation :** pour les locataires déjà chez Valdevy souhaitant changer de logement. Le formulaire se complète directement sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

Pour que votre demande de logement ou de mutation soit étudiée, votre dossier doit être complet et à jour. Toutes les pièces justificatives demandées doivent être fournies et lisibles :

- Pièce d'identité
- Avis d'imposition (même si vous n'êtes pas imposable)

**A noter :** les enfants majeurs doivent être rattachés sur l'avis d'imposition s'ils font partie du foyer.

- Justificatifs de ressources (salaires, allocations...)
- Justificatif de situation familiale (livret de famille, jugement...)
- Justificatif de domicile

Le traitement des demandes peut prendre du temps, en raison du nombre élevé de demandes en Île-de-France. Pour les demandes de mutation, les attributions dépendent notamment des logements qui se libèrent.

**Un dossier complet = une demande traitée plus rapidement !**

# Regards croisés

## Les chargées d'attributions



**Accéder à un logement social ou obtenir une mutation de logement est une étape importante du parcours résidentiel, qui repose sur des règles précises et des décisions encadrées par différents acteurs.**

Chez Valdevy, les chargées d'attribution gèrent les demandes et veillent au bon déroulement du processus. Leur rôle : s'assurer que les dossiers soient complets et conformes (ressources, situation, pièces justificatives...) afin de préparer leur passage en commission d'attribution des logements (CALEOL).

Dans un contexte de forte demande et de très faible rotation du parc — peu de logements se libèrent chaque année — les délais peuvent être longs.

Les chargées d'attribution interviennent dès qu'un logement est disponible, par exemple après un départ. Elles sont en lien avec les organismes réservataires (mairie, préfecture, département, Action Logement...), qui leur transmettent des candidats déjà identifiés. Leur mission consiste alors à analyser les situations, vérifier les dossiers et préparer leur présentation en commission.

Pour les logements réservés à Valdevy, la priorité est donnée aux mutations et à la décohabitation (lorsqu'une personne quitte le logement, souvent familial, qu'elle partage avec d'autres). **Vanessa et Aminata** expliquent : « Nous travaillons dès qu'un logement se libère, en analysant les situations et les priorités. »

Les candidatures sont étudiées selon plusieurs critères : ancienneté de la demande, situation personnelle (urgence, handicap, violences...), situation financière (notamment l'absence de dettes locatives). Les dossiers reconnus au titre du DALO (droit au logement opposable) restent prioritaires dans le cadre de la lutte contre le mal logement.

Les chargées d'attribution s'appuient sur une charte interne (consultable sur le site [www.valdevy.fr](http://www.valdevy.fr)) pour préparer les dossiers de commission d'attribution des logements. Cette commission réunit différents acteurs (élus, associations, préfecture, mairie, bailleur...). C'est elle qui décide des attributions. En moyenne, 3 à 5 dossiers sont proposés pour un même logement.

Une fois la décision prise, si le logement est accepté par le candidat, le dossier est transmis à l'agence de proximité pour organiser l'entrée dans les lieux. En cas de refus, le logement est proposé au candidat suivant.

Leur travail est rythmé par les appels, les mails, le traitement des dossiers et la préparation des commissions. Lors des commissions, qui ont lieu environ une fois par mois. Elles reçoivent les locataires à leur demande, notamment pour les mutations, et travaillent également avec les travailleurs sociaux. Si besoin, les locataires Valdevy ou candidats peuvent être orientés vers une conseillère en économie sociale et familiale (CESF).

Leurs conseils pour votre demande de mutation de logement : maintenir un dossier à jour et complet, renouveler sa demande chaque année, informer clairement sa situation, et rester à jour dans le paiement du loyer. Il est aussi important de transmettre à Valdevy son numéro unique après une demande en ligne, et de contacter le service Habitat de sa mairie.

Dans un contexte de forte demande et de peu de logements disponibles, leur message reste le même : la patience et la régularité sont essentielles.

# Près de chez-vous



## Agence Frileuse

### REINE BLANCHE

Dans le cadre de la réhabilitation de la résidence, le projet est actuellement au cœur des échanges avec les locataires. Une réunion sous forme de « diagnostic en marchant » s'est tenue le 12 mars, et une seconde rencontre le 16 avril, en présence de l'architecte, afin d'échanger plus précisément sur les futurs aménagements : parties communes, façades, cages d'escalier... Ces temps de dialogue permettent aux locataires de mieux comprendre le projet et d'y contribuer activement.

Cette démarche s'est poursuivie avec la mise en place d'une MOUS (Maîtrises d'Œuvre Urbaine et Sociale) pour la simulation d'APL durant le mois d'avril, puis une journée portes ouvertes pour expliquer la procédure de vote a été organisée courant mai, pour continuer à construire ensemble les évolutions du projet.



## Agence du Chaperon Vert

### OPERA APERO

Au Chaperon Vert, la culture s'invite au cœur du quartier pour la deuxième année avec un projet original autour du chant lyrique : Opéra Apéro.

Le 23 mai dernier, la Place Marcel Cachin, au cœur du quartier du Chaperon Vert (Arcueil/Gentilly), s'est métamorphosée en scène lyrique à ciel ouvert pour le spectacle « Opéra (mal)Bouffe ». Point d'orgue du projet Opéra Apéro, porté par Valdevy et l'association Des Ricochets sur les Pavés, cet événement a rassemblé plus de 200 participants et confirmé, pour la deuxième année consécutive, la place de la culture comme vecteur d'inclusion et de lien social dans nos quartiers.



## Agence de Cachan

### RESIDENCE COURBET

La résidence Courbet fait l'objet de plusieurs interventions pour améliorer le cadre de vie des locataires : les carrelages et portes de hall ont été remis en état par la régie de Valdevy, tandis que de nouvelles plantations en jardinières viennent embellir les abords des entrées.

En parallèle, des études sont en cours pour une réhabilitation thermique de la résidence avec un objectif d'améliorer la performance énergétique du bâtiment en passant de l'étiquette C à B, pour plus de confort et des économies d'énergie à la clé.



## Agence Raspail

### CHERCHEFEUILLE

Un important chantier de remise en peinture est en cours depuis août 2025. Il concerne les 7 cages d'escalier ainsi que les halls, avec l'intervention de l'association Fresnes Services.

Ce projet s'inscrit dans une démarche partenariale de réinsertion professionnelle, alliant amélioration du cadre de vie et accompagnement vers l'emploi. En 2025, 5 personnes en réinsertion ont ainsi réalisé plus de 3 000 heures de travail sur ce chantier, toujours en cours aujourd'hui.

### ILN RASPAIL

Suite à d'anciennes infiltrations en toiture ayant laissé des traces sur les plafonds, les derniers étages des escaliers 5, 7 et 9 ont fait l'objet d'un rafraîchissement en mars. Les cages d'escalier, paliers et escaliers de service ont été repris et remis en peinture par la régie de Valdevy.



## Agence de Villejuif

### PAUL VAILLANT COUTURIER

Dans la poursuite du chantier de résidentialisation, de nouveaux box à vélos ont été installés, facilitant l'usage des mobilités douces tout en sécurisant le stationnement (gratuit) des vélos.

### MAURICE THOREZ

Le programme de remplacement des ascenseurs avance progressivement : deux équipements ont été renouvelés en 2024, puis cinq en 2025, notamment au 13 rue Eugène Varlin et au 20 rue Georges Lebigot.

Les travaux se poursuivent au 8 rue Georges Le Bigot, avec un des deux ascenseurs remplacé.

Le bâtiment de l'agence a également bénéficié d'un important chantier d'étanchéité, désormais achevé. Cette intervention permet de préserver durablement le bâtiment et d'éviter les infiltrations.



## Agence de Vitry-sur-Seine

### LE MOTIF

A la fin du projet « La Mosaïque », une nouvelle dynamique a vu le jour au 17 avenue Henri Barbusse avec le lancement de « Le Motif », porté par La Nouvelle Compagnie en partenariat avec Valdevy.

Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> avril, ce lieu accueille les locataires du quartier du lundi au jeudi, de 16h à 20h, et propose un large choix d'activités gratuites : théâtre, ciné-débats, rencontres, actions de prévention santé ou encore animations culturelles.

Ce nouvel espace a pour ambition de créer du lien entre les locataires tout en valorisant les associations locales, en leur offrant un lieu pour partager leurs initiatives.

### COMMUNE DE PARIS

Le remplacement des ascenseurs se poursuit à Commune de Paris. En 2025, un ascenseur par tour a été renouvelé dans les tours 1 et 2. En juin, ces équipements ont été entièrement remplacés. Ceux de la tour 3 seront changés courant 2026.

Ces nouveaux ascenseurs sont désormais équipés de portes automatiques et desservent tous les étages, mettant fin au fonctionnement en desserte pair/impair.

# Prenez-soin de vous !

## Ateliers du PRIF

Valdevy, en partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France), propose aux personnes retraitées des ateliers gratuits, organisés autour de différentes thématiques, au sein de son patrimoine.

Participez à ces ateliers gratuits près de chez vous pour rester en forme, vous sentir bien au quotidien et rencontrer d'autres personnes :

### ■ Bienvenue à la retraite – Vitry-sur-Seine

Mardis 22 et 29 septembre, 6, 13, 20 et 24 novembre 2026

Salle de l'agence de Vitry-sur-Seine

### ■ CAP Bien-être – Villejuif

Mardis 10, 17, 24 novembre et 1<sup>er</sup>, 8 décembre 2026

Salle située au 13 rue Eugène Varlin à Villejuif

Inscription obligatoire au plus tard 15 jours avant chaque atelier :

■ 0172 69 54 02

■ [contact.secretariat.dht@valdevy.fr](mailto:contact.secretariat.dht@valdevy.fr)



# C'est l'affaire de tous

## Le bruit, on y pense !

Musique, discussions, travaux... en logement collectif, le bruit peut vite devenir source de tensions. Pourtant, avec un peu d'attention, il est facile de préserver de bonnes relations de voisinage :

- Baisser le volume ;
- Évitez les activités bruyantes tôt le matin, tard le soir ou le dimanche ;
- Soyez attentifs aux bruits du quotidien (enfants, déplacements de chaises, machine à laver, etc.) ;
- Prévenez vos voisins en cas de soirée ou d'événement exceptionnel.

Échangez avec vos voisins, restez attentifs et respectueux afin de trouver ensemble un terrain d'entente ! En cas de difficulté, le dialogue reste la meilleure option. Et si besoin, les équipes de Valdevy sont là pour vous écouter et vous accompagner.

En 2025, Valdevy a ouvert 18 dossiers liés aux nuisances sonores et accompagné de nombreux locataires pour apaiser les situations. La médiation permet souvent de trouver des solutions : sur 28 propositions, la moitié ont abouti à un accord.

Un peu d'attention au quotidien, et le vivre-ensemble devient plus simple... et plus agréable pour tous !



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble. VALDEVY Office Public de l'Habitat

# Pensez-y

## En cas de difficultés de paiement, ne restez pas seule !

Vous pouvez solliciter un rendez-vous personnalisé avec un.e conseiller.ère en économie sociale et familiale et/ou une chargée de précontentieux.

Cet échange, confidentiel et sans jugement, permet de faire le point sur votre situation, de comprendre vos besoins et de vous proposer des solutions adaptées, ainsi qu'un accompagnement vers les dispositifs d'aide existants.



■ Vous rencontrez des difficultés pour gérer votre budget ?

Contactez un.e conseiller.ère en économie sociale et familiale qui vous accompagnera dans l'analyse globale de votre situation sociale et budgétaire. Il/elle vous aidera à comprendre vos difficultés, à gérer votre budget et à mobiliser les aides adaptées pour retrouver un équilibre durable.



■ Vous avez un impayé de loyer ?

Contactez un.e chargé.e de précontentieux qui interviendra spécifiquement en cas d'impayés de loyer. Il/elle recherchera avec vous des solutions amiables et personnalisées afin de régulariser la situation et d'éviter toute procédure contentieuse.

Parlons-en ensemble : contactez le 01 72 69 54 02 ou rendez-vous en agence pour trouver des solutions adaptées à votre situation !



## Agenda



## Montez sur scène ! Stages de théâtre

L'association Plateau 31, à Gentilly, en partenariat avec Valdevy, organise des stages de théâtre et sorties culturelles gratuits pour les 11/18 ans, pendant les vacances scolaires.

■ Informations & inscription :  
01 45 46 92 02 ou [contact@plateau31.com](mailto:contact@plateau31.com)



## Contacts

### ■ Le siège de Valdevy

51, rue de Stalingrad, 94110 Arcueil  
[infos@valdevy.fr](mailto:infos@valdevy.fr)

### ■ L'agence Raspail – Arcueil

50, rue Marius Sidobre, 94110 Arcueil  
[contact.raspail@valdevy.fr](mailto:contact.raspail@valdevy.fr)

### ■ L'agence de Cachan

4, allée Pierre de Montreuil, 94230 Cachan  
[contact.cachan@valdevy.fr](mailto:contact.cachan@valdevy.fr)

### ■ L'agence du Chaperon Vert – Arcueil Gentilly

13, avenue Mahsa Jina Amini, 94250 Gentilly  
[contact.chaperonvert@valdevy.fr](mailto:contact.chaperonvert@valdevy.fr)

### ■ L'agence Frileuse – Gentilly

9, place de la Victoire du 8 mai 1945, 94250 Gentilly  
[contact.frileuse@valdevy.fr](mailto:contact.frileuse@valdevy.fr)

### ■ L'agence de Villejuif

6, rue Georges Le Bigot – 94800 Villejuif  
[contact.villejuif@valdevy.fr](mailto:contact.villejuif@valdevy.fr)

### ■ L'agence de Vitry-sur-Seine

4, rue de Burnley – BP 98, 94404 Vitry-sur-Seine cedex  
[contact.vitry@valdevy.fr](mailto:contact.vitry@valdevy.fr)

Un seul et unique  
numéro pour joindre  
Valdevy :

**01 72 69 54 02**

# La parole à vos représentants

Les auteurs assument les propos de cette tribune libre réservée aux représentants des locataires siégeant au conseil d'administration de Valdevy, dans les limites fixées par la loi.



## Locataires, mobilisez-vous !

Les loyers ont encore augmenté cette année, et le montant des provisions pour charges locatives augmente toujours, mettant les locataires encore plus en difficulté.

Par ailleurs, force est de constater que la qualité des logements du bailleur Valdevy est encore insuffisante. Trop de logements sont encore des passoires thermiques. Les locataires subissent, de fait, des dégradations importantes de leurs conditions de vie dues à l'humidité des appartements, des moisissures, voire des infiltrations, etc. Ces situations stressantes pour les locataires ont un impact négatif sur leur santé physique (problèmes respiratoires notamment) mais aussi mentale (charge mentale).



## La situation des locataires de Valdevy n'est plus tolérable !

Dans de trop nombreuses résidences, les habitants subissent au quotidien des dysfonctionnements graves : ascenseurs en panne, entretien défaillant, insalubrité persistante, interventions tardives voire inexistantes. Pendant ce temps, les charges augmentent sans explication claire ni amélioration visible des services. Ce décalage entre ce que paient les locataires et ce qu'ils vivent réellement est inacceptable.

La CNL du Val-de-Marne dénonce fermement cette gestion qui éloigne toujours davantage le bailleur de ses obligations fondamentales. Le logement social n'est pas un privilège, c'est un droit ! Et ce droit implique des engagements, celui d'assurer des conditions de vie dignes, d'écouter les locataires et de

Il est possible de réagir. Parlez avec vos voisins, de vos conditions de vie, des problèmes que vous rencontrez. Regroupez-vous ! Nous sommes prêts à vous aider et vous accompagner. Un groupement de locataires affilié à la CGL pourra demander à faire le contrôle des charges locatives. C'est un moyen efficace pour vérifier que les provisions correspondent aux dépenses réalisées.

Rappelez-vous que des élections des locataires ont lieu à la fin de l'année, c'est le moment de vous faire entendre.

N'hésitez pas à nous contacter au 01 43 75 11 80 ou par mail à [contact@lacgl94.fr](mailto:contact@lacgl94.fr)

répondre à leurs besoins. Aujourd'hui, ces engagements ne sont pas respectés à la hauteur des attentes légitimes des habitants. Face à cela, il n'y a qu'une réponse, celle de la mobilisation générale et collective !

Les élections des représentants des locataires ne sont pas une formalité, elles sont un levier de pouvoir. Chaque voix compte pour imposer un rapport de force et exiger des comptes. Ne pas voter, c'est laisser perdurer une situation injuste. La CNL appelle tous les locataires à se saisir de ce moment pour faire entendre leur colère mais aussi leur exigence de changement. Ensemble, organisés et déterminés, nous pouvons contraindre Valdevy à revoir ses pratiques et à respecter enfin les locataires.

Cela suppose de s'assurer que les dépenses facturées correspondent bien à la réalité, que les règles de répartition ont été correctement appliquées et que l'ensemble des justificatifs est disponible et cohérent.

Ces vérifications sont nécessaires pour garantir une facturation juste et transparente.

La CLCV tient à rappeler que chaque locataire a le droit de consulter le détail de ses charges.

Les associations de locataires peuvent également accéder à l'ensemble des documents liés aux dépenses.

Les locataires qui souhaitent y voir plus clair ou être accompagnés dans leurs démarches peuvent se rapprocher de la CLCV.

Notre association est à leur disposition pour informer, conseiller et aider à vérifier les charges.



## La régularisation des charges 2024 : des écarts qui interpellent

Les locataires de Valdevy ont récemment reçu leur régularisation de charges pour l'année 2024.

À la lecture des premiers éléments, une chose saute aux yeux : les situations varient d'une résidence à l'autre.

Dans certaines résidences, les locataires bénéficient d'un remboursement.

Dans d'autres, en revanche, les sommes réclamées sont élevées.

Sur une résidence à Cachan, par exemple, certains montants atteignent jusqu'à 1700 euros.

Des écarts de cette ampleur ne peuvent qu'interroger.

Dans ce contexte, il est souhaitable de procéder à une vérification des charges.



## Une aventure de Valérie Devy // Kids Friendly



Le Cili Vert

## Jeu concours



Je suis un groupe de logements de Valdevy, devinez dans quelle ville je me trouve.  
**Indice : je porte le nom d'un arbre dont les fleurs parfument les tisanes.**

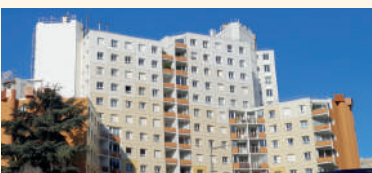
- Arcueil
- Cachan
- Gentilly
- Villejuif
- Vitry-sur-Seine



Donnez votre réponse par mail à [communication@valdevy.fr](mailto:communication@valdevy.fr) avec vos nom, prénom, adresse et téléphone.

**Les cinq premiers mails avec la bonne réponse gagnent une lunchbox Valdevy !**

Réponse et noms des gagnant.es dans le prochain numéro de Val & Vous.



**Réponse au jeu n°10 :**  
Résidence Emile Zola,  
à Arcueil.

**Bravo à :**  
Nathalie GUYOT - Arcueil  
Ishac TEBCHOUCHE - Arcueil  
Christiane CHAUMIEN - Arcueil  
Aminata MAGASSA - Arcueil  
Zahira ABIDAT - Arcueil

Vos gagnants qui remportent une lunchbox Valdevy !



**Val & Vous** – Magazine d'information des locataires de Valdevy, parution trimestrielle / Directrice de la publication : Marianne Picard / Rédactrice en chef : Charlotte Ougier / Rédaction : service communication / Iconographie : Valdevy – Ville de Villejuif (page 2) – Nicolas Vinh (page 6) – Guillaume Murat (page 11) / Couverture : Résidence La Plaine, Cachan, mai 2026 / Tél. 01 72 69 54 02 – [communication@valdevy.fr](mailto:communication@valdevy.fr) / Conception : Obea / n°ISSN : 2826-7400.

Tirage à 16 500 ex. / Impression : Passion Graphic